

Colombie :

trafic de drogue et organisations criminelles



Pierre Kopp *

L'économie de la drogue décrit la production et la commercialisation de biens et de services illégaux. Les premières analyses insistaient sur ce qu'il était convenu d'appeler l'organisation en « cartel » des trafiquants de drogue. Très empreint de son territoire sémantique d'origine, à savoir l'économie industrielle, le recours à l'image du cartel permettait d'apparenter la production de drogue à l'activité d'une entreprise classique. A contrario, les textes plus récents insistent sur le fait que cette production serait l'œuvre d'une « mafia ». Par exemple, Salomon Kalmanovitz¹ évoque une « économie gangstérisée ». De surcroît, de nombreux textes colombiens développent la proposition bien connue de Pino Arlacchi² selon laquelle le narcotrafic participerait d'« un capitalisme mafioso ». Et pourtant, Rodrigo Uprimny³ note qu'une grande part du processus de production de la drogue est bien

* Université de Paris XIII (CEDI-GREITD), GDR CNRS 1106. Ce texte reprend une partie des enseignements d'une étude menée avec le soutien du ministère de la Recherche et de l'Espace, dans le cadre d'un appel d'offres lancé en 1991 et consacré à « l'apport des sciences de l'homme et de la société à la compréhension des drogues et des substances psychoactives ». L'auteur remercie Jean Cartier-Bresson et Jaime Marquez Pereira pour leurs remarques et suggestions, mais demeure seul responsable des éventuelles erreurs et imperfections.

1. Salomon Kalmanovitz, « Economía de la violencia », *Foro*, n° 6, Bogota, juin 1988.
2. Pino Arlacchi, *Mafia et compagnies ou l'éthique mafiosa et l'esprit du capitalisme*, PUG, Grenoble, 1985.
3. Rodrigo Uprimny, *Narcotráfico, regimen político, violencia y derechos humanos en Colombia*, Commission andine des juristes, Bogota, mars 1992.

peu capitaliste et n'a que faiblement recours à la main-d'œuvre salariée, et que, de plus, le terme de mafia suggère une ressemblance abusive entre les organisations sicilienne et colombienne.

Il convient de séparer nettement les problèmes et de circonscrire chacun d'eux grâce à une terminologie précise. Comment classer la drogue parmi les grandes familles de marchandises ? Quelles particularités caractérisent les marchés qui assurent la circulation des drogues ? Comment dénommer les organisations qui assurent la production et le commerce de la drogue ? Et, précisément, doit-on parler de cartel, de mafia, voire d'organisation criminelle ou encore de réseau ?

Définition de la marchandise « drogue » et de ses marchés

Une « production marchande illégale »

Une distinction tend à s'imposer entre ce qui relève des marchés parallèles et ce qui s'apparente aux activités illégales. Le cadre⁴ proposé par David Bevan, Paul Collier et Jan Gunning⁵ peut être utilisé afin de distinguer la contrebande traditionnelle de la contrebande de produits prohibés. Le narcotrafic relève des *black goods* dont la possession, ou l'usage, est illégal et le *black parallel market* renvoie au commerce illégal de biens légaux et désigne la contrebande classique. En français, on distingue donc la production marchande illégale et le marché parallèle. La notion de marché parallèle répond aux situations où existe une possibilité de s'approvisionner en produits identiques, soit sur le marché officiel, soit sur le marché illégal.

Certes, la majorité des drogues circulent sur le marché illégal et le marché médical ; formellement, le trafic de drogue s'apparente à un marché parallèle. Mais, dans la mesure où les productions de cocaïne et d'autres drogues fabriquées, d'une part par l'industrie pharmaceutique, et d'autre part par les trafiquants, le sont dans des quantités très différentes et n'ont aucun processus de production en commun, il convient à l'évidence de traiter la production de drogue comme une production marchande illégale.

Le terme illégal peut prêter à confusion. Il ne s'agit pas là, pour l'économiste, de stigmatiser une conduite sociale délictueuse, mais de souligner l'existence d'une accumulation de richesses dont les racines sont illégales. L'illégalité est évidemment l'élément spécifique à cette forme d'accumulation. Elle se distingue cependant d'activités exclusivement parasitaires comme les enlèvements ou le racket qui, bien qu'illégaux, ne créent pas de revenus mais les transfèrent⁶. Cette distinction entraîne quatre conséquences :

- la production de drogue ne connaît pas les mêmes limites que les activités criminelles parasitaires dites « de répartition des revenus » ;
- les catégories de l'économie traditionnelle sont assez pertinentes pour l'étude de cette forme spécifique d'accumulation de richesses ;

4. Pierre Kopp « Les analyses formelles des marchés de la drogue », *Tiers-Monde*, vol. XXXIII, n° 131, juil.-sept. 1992, Paris.

5. David Bevan, Paul Collier, Jan Gunning, *Black Markets and Black Goods*, mimeo, Oxford University Institute of Economics and Statistics, décembre 1988.

6. Edith Archambault, Xavier Grefle, *Les économies non officielles*, Paris, La Découverte, 1984.

– les échanges de drogue sont intrinsèquement moins violents que la majorité des autres activités criminelles. S'effectuant à travers des marchés, les échanges sont le plus souvent consensuels. Énorme en soi, une fois rapportée au chiffre d'affaires de la drogue en Colombie, la part de la violence directement imputable au trafic est assez faible. Un tel revenu ne pourrait être engendré par les activités criminelles parasitaires sans entraîner une explosion de violence ;

– le caractère marchand du trafic explique le faible niveau de répression effective. La drogue circule des offreurs aux consommateurs à travers une série de marchés dont les configurations sont essentiellement la conséquence des interventions normalisatrices de l'État. En ce sens, les politiques publiques anti-drogue doivent être considérées comme constitutives des marchés. Comme le signale C. H. de Choiseul-Praslin ⁷, le marché illégal de la drogue se caractérise par un faible taux de répression effective. Forçant sans doute le trait, Rodrigo Uprimny ⁸ considère même que le trafic de drogue fait partie, avec la corruption et la contrebande, des « délits sans victimes ».

Un marché caractérisé par la persistance de prix et de profits élevés...

Le caractère illégal du trafic de drogue a de nombreuses répercussions sur le fonctionnement des marchés.

L'illégalité engendre un marché atypique où se combinent plusieurs mécanismes (risque d'être pris, barrières à l'entrée, croissance endogène du marché, inélasticité de la demande, comportement de *rational addiction*, information tronquée du consommateur) qui concourent à l'émergence de règles de fonctionnement très spécifiques. L'illégalité du marché modère ce dernier en favorisant l'existence de profits exceptionnels. Si le risque encouru par les trafiquants joue son rôle, les effets de l'illégalité ne se réduisent pas au risque.

Il convient de distinguer clairement deux effets distincts de l'illégalité : d'une part, la présence de distorsions affecte le fonctionnement du marché de la drogue et maintient les prix et les profits à un niveau élevé ; d'autre part, l'éventualité d'être arrêté engendre un risque qui constitue un coût supplémentaire pour les acteurs et explique que le prix de la drogue diverge des coûts de production apparents. Les prix et les profits élevés s'expliquent donc par deux mécanismes distincts. Le premier s'apparente à une « rente de situation » dont bénéficie les offreurs de drogue, le second constitue un cas classique de « coût d'opportunité ».

Rente de situation

Dès lors que l'égalisation des surprofits est freinée par la présence d'obstacles (barrières à l'entrée, croissance endogène du marché, comportement de *rational addiction*, information tronquée du consommateur), certains acteurs bénéficient d'une rente ⁹. L'économie industrielle a largement développé ce

7. Charles Henry de Choiseul-Praslin, *La drogue : une économie dynamisée par la répression*, Paris, Presses du CNRS, 1991.

8. Rodrigo Uprimny, *op. cit.*, p. 19.

**Problèmes
d'Amérique
latine**
N° 18
juillet - sept. 1995

Colombie :
organisations
criminelles et drogue

23

thème. Le cas de la drogue constitue cependant un cas intéressant et relativement atypique. En effet, la rente semble affecter l'ensemble de l'industrie et non pas seulement les organisations déjà présentes sur le marché. Les entrants paraissent bénéficier de conditions d'accès au profit similaires à celles des groupes en position de domination. En effet, les mécanismes qui assurent la rente ne privilégient pas spécifiquement les groupes installés, mais plutôt l'ensemble de l'activité de trafic de drogue. Ces facteurs sont les suivants :

- l'accès différencié à la matière première ou aux filières *ad hoc* garantit des surprofits à tous ceux qui franchissent de telles barrières à l'entrée ;
- la capacité à élargir le marché ou, du moins, à assurer un renouvellement des consommateurs bloque la baisse des prix ;
- la caractéristique du produit, la dépendance des consommateurs, l'absence d'information des agents quant aux prix et aux quantités disponibles donnent au marché une caractéristique très particulière : même l'abondance de l'offre ne suffit pas à priver les consommateurs de leurs comportements caractéristiques des jours de pénurie. Formulés autrement, on peut affirmer que la relative inélasticité de la demande constitue un obstacle sérieux à la baisse des prix (inélasticité de la demande et comportement de *rational addiction*) ;
- la stratégie commune à tous les agents impliqués dans le trafic : défendre leurs profits et d'importantes possibilités pour altérer le produit contribue à maintenir les prix apparents (au détail) à un haut niveau (information tronquée du consommateur).

Il semble ainsi que, indépendamment de la question du risque, il existe une configuration spécifique des marchés qui, à tous les niveaux du réseau de production-distribution, garantit une « rente de situation » engendrant des surprofits pour les trafiquants.

Le risque

Les mécanismes évoqués *supra* n'ont guère retenu l'attention de la majorité des auteurs. En fait, la majorité de ces derniers se sont attachés (peut-être de façon excessive) au facteur risque. Intrigués par la persistance du niveau élevé des prix de la cocaïne, sans rapport avec les coûts de production, certains ont pensé pouvoir expliquer cette situation par le risque encouru par les trafiquants. Le risque entraînerait une distorsion durable entre prix et coûts, d'où un revenu exceptionnel engendrant une rente. Le risque additionné aux autres coûts participe du niveau élevé des prix. Ce facteur n'explique cependant qu'un aspect du problème. Rien ne vient expliquer pourquoi on

9. La référence à la notion de rente mérite d'être précisée. Elle renvoie à deux acceptions très différentes : économie rentière et *rent seeking*. Entendue dans le sens d'économie rentière, par analogie avec les pays producteurs de pétrole, ce terme doit être utilisé avec précautions. Dans un document de travail du GRETTD, Pierre Salama rappelle que la thèse de l'économie rentière indique que l'exploitation d'une ressource naturelle n'engendre pas nécessairement l'enrichissement attendu. La maladie hollandaise (*dutch disease*), c'est-à-dire la surappréciation de la devise nationale engendrée par l'afflux massif de devises, provoque des effets pervers. Elle rend moins coûteuses les importations et, sauf cas d'une protection accrue, conduit à une substitution partielle de pans entiers de l'appareil productif. L'investissement s'oriente naturellement vers les secteurs abrités (immobilier) et accentue la déformation de l'économie. Cet auteur conclut son texte en réjetant l'utilisation des thèses de l'économie rentière dans le cas de la drogue. Le terme de rente connaît une seconde acception courante en économie industrielle : *rent seeking*. Il s'agit de décrire des situations de marché où le prix peut diverger durablement des coûts de production, assurant ainsi un profit exceptionnel. A l'origine de cette situation, on trouve généralement un affaiblissement de la concurrence (barrières à l'entrée, asymétrie, absence d'information). Cette situation engendre un coût supplémentaire imputé au consommateur ou aux firmes entrantes. C'est cette seconde acception qui est discutée ici.

n'assiste pas (ou peu) à une guerre des prix entre les réseaux, favorisant l'émergence de réseaux moins ambitieux et prêts à prendre des risques pour moins cher et à jouer la baisse des prix.

Le risque constitue un coût additionnel qui vient justifier le haut niveau des prix. Il convient cependant de ne pas se cantonner à cette explication en délaissant les facteurs évoqués *supra*. Il est paradoxal de voir de nombreux auteurs affirmer que le trafic de drogue permet des surprofits car le risque constituerait un coût supplémentaire que les trafiquants font payer au consommateur. Cet argument très souvent utilisé par les partisans de la libéralisation est quelque peu incohérent. Si le risque est un coût, où sont les surprofits ?

Le risque d'être pris doit être probabilisé. Le trafic de drogue est une activité où le taux de répression effectif est faible (les saisies ne représentent qu'une part faible du trafic, environ 10 %). Il est donc très possible que les trafiquants fassent payer au consommateur un coût du risque exorbitant par rapport au risque réel. Faute de pouvoir quantifier le risque (d'être pris, tué), un coût forfaitaire, sorte de « coût imaginaire », est imposé aux consommateurs. Les trafiquants qui ne voient pas se réaliser le risque engrangent donc un surprofit, et bénéficient d'une rente de situation. On rejoint le cas précédent.

Quelles hypothèses peuvent être formulées à propos du « risque réel » ? Celui-ci est fonction :

- d'une donnée exogène, dont le niveau dépend de la pression que les pays consommateurs font peser sur les pays producteurs. Cette pression n'est que faiblement déterminée par la quantité réelle de drogue en circulation, mais bien plus par la sensibilité de la société aux effets de celle-ci ;
- de la quantité sur laquelle porte le trafic. La relation est sans doute décroissante, et la courbe convexe et non concave comme c'est généralement le cas. C'est-à-dire que le risque unitaire par kilogramme décroît dans une première phase, avec l'augmentation de la quantité. Ceci traduit l'existence d'un coût de risque fixe, quelle que soit la quantité de drogue. La persistance d'économies d'échelle dans la seconde phase s'explique par le fait que la corruption vient réduire le risque, et que seuls les gros trafiquants peuvent disposer des complicités indispensables. La présence d'économies d'envergure est probable, ce qui serait révélateur de l'utilisation pour le trafic de drogue d'infrastructures légales ou criminelles (hors drogue).

Il est ainsi possible d'introduire des éléments de différenciation entre les réseaux. Contrairement aux mécanismes de « rente de situation », qui bénéficient à tous les réseaux, la capacité de se prémunir devant le risque dépend de la taille du réseau. La capacité de minimiser le risque constitue la différence essentielle entre les fonctions de coût des petits et grands réseaux. En effet, les gros trafiquants sont les seuls à avoir accès à la corruption efficace. Dès lors, les trafiquants importants bénéficient d'une situation privilégiée : prix élevés et coût plus faible que ceux des concurrents. Le risque n'est réel que pour les plus petits pour qui il constitue un coût, les autres bénéficient au contraire de ce « coût d'opportunité ».

Ainsi, si l'illégalité engendre de nombreux phénomènes qui concourent à faire du marché de la drogue un marché où tous les offreurs bénéficient de « rentes de situation », la capacité à prévenir le risque constitue l'élément de différenciation majeur entre « gros » et « petits ».

**Problèmes
d'Amérique
latine**

N° 16
juillet - sept. 1995

Colombie :
organisations
criminelles et drogue

25

... et par des relations asymétriques entre l'offre et la demande

L'illégalité des marchés de la drogue engendre des relations particulièrement asymétriques entre l'intermédiaire (offreur) qui vend à un acheteur (demandeur). L'asymétrie est à son comble dans la relation finale entre le consommateur dépendant et le revendeur.

Cette situation asymétrique trouve sa source dans l'information privilégiée que le vendeur détient sur « l'altération » qu'il a infligée à la marchandise et sur la relative « inélasticité » de la demande finale.

L'altération du produit

L'altération des drogues peut être utilisée pour contrecarrer la chute des prix engendrée par une offre abondante. Cette altération participe d'une asymétrie de l'information sur la qualité du produit inégalement partagée entre le vendeur et l'acheteur. Cette asymétrie se retrouve à tous les niveaux de la chaîne de distribution.

Il est facile de vérifier que le prix final payé par le consommateur ne dépend pas seulement du prix apparent, mais également de la pureté du produit. La pureté de la cocaïne est passée de 30 % en 1981 à 50 % en 1985, le prix au gramme est passé de 120 dollars à 100 dollars¹⁰. Ceci signifie qu'un kilo de cocaïne pure en 1981 produisait 3 kg de drogue et engendrait un revenu de 500 000 dollars. En 1985, le même kilo ne crée plus que 200 000 dollars (soit une baisse de 60 %). Il semble que la variation de la pureté reflète plus rapidement les fluctuations de l'offre que le prix au détail. Par exemple, en 1982, la baisse des prix au kilo ne se traduit pas par une chute des prix au détail, mais par une augmentation de la qualité. Dans les années 1980, la pureté de la cocaïne en gros passe de 30 % à 90 %. En revanche, la guerre à la drogue déclarée par le gouvernement Barco (1986-1990) entraîne une hausse du prix de gros de 4/1000 sans que le prix final soit modifié. En revanche, la pureté chute aux alentours de 60 %.

L'observation est un peu grossière. En effet, si, entre le gros et le détail, le revenu engendré par la drogue diminue sur dix ans, il est peu probable que l'ensemble des intermédiaires subisse cette diminution dans les mêmes proportions. Le revenu des exportateurs de cocaïne colombienne est passé de 5,2 milliards de dollars en 1987 à 3 milliards de dollars en 1992 (sans compter la compensation possible par l'héroïne et la reprise de la marijuana). En revanche, il est difficile de formuler une hypothèse sur les bénéfices supplémentaires que les mêmes Colombiens tirent de leur présence sur le marché de la distribution aux États-Unis. L'absence de données précises sur le degré de contrôle de ce marché par les Colombiens a déjà été signalée : il semble néanmoins que les Colombiens ne sont pas restés inactifs devant la dégradation de leur situation. En 1987, 230 tonnes de cocaïne engendrent 5 millions de dollars de revenus et en 1992, la même quantité seulement 3 millions. Il est donc probable que les Colombiens aient amorcé une stratégie de développement vertical de la filière.

10. Source DEA, Miami, États-Unis.

Dépendance et inélasticité de la demande

La question de la dépendance et de l'inélasticité de la demande s'avère être une question cruciale. Il s'agit en effet, pour l'essentiel, de souligner comment le consommateur établit une relation de dépendance avec le vendeur. Cette relation n'est pas sans effet sur le fonctionnement des marchés et le comportement de ceux qui y interviennent. Elle n'affecte cependant que les comportements de consommation finale et ne concerne que la Colombie que dans la mesure où cette dépendance participe de la formation du niveau global de l'offre.

La problématique générale n'est donc rappelée que pour mémoire. Il s'agit de préciser l'incidence d'une baisse des prix sur la consommation. Certes, l'intérêt des consommateurs pour la drogue ne dépend pas que du prix de cette dernière. Cependant, le raisonnement économique propose de raisonner « toutes choses étant égales par ailleurs ». C'est-à-dire en supposant fixe l'ensemble des variables affectant la consommation afin d'isoler l'effet d'une modification de prix. Cette méthode ne préjuge en rien de l'importance de cette variable par rapport à toutes les autres, pas plus qu'elle ne règle l'irréalisme d'une hypothèse d'indépendance des variables. Les analyses économiques n'en demeurent pas moins intéressantes, car elles éclairent un aspect de la demande de drogue que les autres sciences sociales ignorent.

La question de l'élasticité s'avère déterminante. Mais il convient de s'interroger préalablement sur le sens exact attribué à la notion d'élasticité. Que signifie l'élasticité de la consommation d'un produit, dans la mesure où il y existe, d'une part, des consommateurs « non abusifs » qui prennent peu de produits, ou de manière contrôlée et, d'autre part, les dépendants dont la consommation est a priori inélastique ? Peut-on fonder des comportements de consommation si distincts en un seul indicateur ?

Il est possible de formuler deux hypothèses quant à la réaction des consommateurs à la hausse des prix, par exemple engendrée par la répression. Première possibilité, on suppose une forte élasticité et on escompte une diminution de la quantité et une augmentation du prix de la drogue en circulation. Deuxième hypothèse, on table sur une faible élasticité ; la même quantité de drogue circule alors, mais à un prix plus élevé.

La première hypothèse est largement dominante dans les études économiques des années 1970 et du début des années 1980. Cette domination a été rapidement remise en cause, et on trouve aujourd'hui des analyses combinant notamment les deux hypothèses selon le niveau et la durée de l'intoxication.

De façon schématique, il ressort néanmoins une forte domination stratégique du vendeur de drogue sur son client. Domination d'autant plus forte que l'échange touche un consommateur et non un intermédiaire. Autrement dit, plus on s'approche de l'usager final, plus l'usager dépend de son vendeur.

Problèmes d'Amérique latine

N° 15
juillet - sept. 1986

Colombie :
organisations
criminelles et drogue

27

Illégalité et particularité des organisations criminelles colombiennes

Le trafic de drogue donne naissance à des organisations criminelles spécifiques. Comment caractériser et définir les organisations qui assurent la production et le commerce de drogue ?

L'analyse des phénomènes mafieux, en Amérique latine comme ailleurs, est à la fois un thème à la mode et un domaine dont il semble difficile de tirer quelques enseignements synthétiques. Le domaine est investi par des analyses issues de l'ensemble des branches des sciences humaines.

Un (très) rapide survol de quelques contributions issues de la science politique permet de dessiner une problématique spécifique, qui s'ordonne autour de deux réflexions :

- l'utilisation du terme mafia permet de désigner, grâce à un raccourci de langage, les organisateurs du narcotrafic en Colombie. Ce terme engendre cependant une certaine confusion avec le modèle sicilien ;
- depuis les premiers travaux sur la mafia, la science politique accorde une attention, qui n'a cessé de croître, aux fondements économiques de l'activité mafieuse. Ce qui devrait inciter les économistes à se pencher également sur le problème.

Problèmes
d'Amérique
latine

N° 18

juillet - sept. 1995

Colombie :
organisations
criminelles et drogue

28

La dominante de l'approche étiologique

Selon l'expression de Michel Dobry¹¹, l'approche étiologique semble très présente en sciences sociales. L'étiologie, ou la science des causes, se traduit en sciences politiques par la polarisation sur les causes dites « profondes » des phénomènes et par un certain mépris pour ceux-ci.

La recherche sur les mafias illustre souvent cette dérive. Nombreux sont les textes dont le propos consiste essentiellement à identifier les facteurs « variables », ou phénomènes situés « en amont » des mécanismes ou événements à expliquer. Le danger ne réside évidemment pas dans ce désir, bien légitime, d'élucider les causes, mais dans le mépris de l'événement et, surtout, dans le recours abusif aux prénotions. On use à loisir d'enchaînements causaux réputés de sens commun. Les corrélations sont assénées à la va-vite. Le chercheur s'acharne avant tout à positionner sa contribution dans un territoire symbolique sommairement identifié par « la grande causalité » à laquelle il se rattache.

Il est impossible de tenir à jour la liste des textes expliquant la force des mafias, sicilienne ou colombienne, par leur caractère fonctionnel dans un système capitaliste où l'État est, au choix, sous-développé, ou surdéveloppé, selon les écoles. Bref, toutes les explications (contradictoires entre elles) sont disponibles sur le marché de la connaissance. Particularité de ces analyses, elles sont insensibles aux bouleversements de situation. On passe de situations où les mafias sont réputées fonctionnelles à d'autres où elles sont persécutées sans que soit remis en cause le cadre conceptuel. Parler de continuité dans le changement ou d'explications tautologiques ne semble

11. Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1986.

parfois pas illégitime. En des termes plus sérieux, les perspectives étiologiques paraissent marquées par l'absence totale de curiosité théorique pour les enchaînements causaux internes aux processus de crise analysés.

La dérive taxinomique

De ce paysage théorique émergent cependant de nombreuses contributions. Parmi les auteurs qui font de la mafia leur objet d'étude, un débat semble récurrent.

Quelle portée attribuer au concept même de mafia ? Dans la lexicologie d'une science, on distingue d'une part les termes renvoyant à des catégories abstraites nécessaires au développement de l'appareil conceptuel et, d'autre part, les termes descriptifs de figures récurrentes issues de l'observation. Appartenant indéniablement à la seconde catégorie, la notion de mafia n'est pas d'un degré d'abstraction théorique très élevé et renvoie plus prosaïquement à une série d'organisations criminelles plus ou moins issues du modèle sicilien. Dès lors, son application à un cas donné n'est pertinente que si les ressemblances avec le modèle de référence l'emportent sur les dissemblances. Or, qu'y a-t-il de vraiment commun entre les mafias russe, japonaise et colombienne ? Autrement dit, cette notion a-t-elle une portée interprétative, ou recouvre-t-elle simplement une facilité de description ? Au demeurant, dans ce second cas de figure, pourquoi ne pas parler « d'organisations criminelles », ce qui évite de généraliser l'usage d'une catégorie issue de l'analyse d'un cas particulier (sicilien) sans s'assurer de la légitimité d'une telle extension ?

Confronté à la multitude des cas de figures, les auteurs se consacrent à un seul cas national (Italie, Colombie, Japon). De rares études transversales tournent vite à l'essai de taxinomie. Ainsi, la « mafiologie » émerge comme une composante du savoir. On voit poindre des spécialistes de la mafia de Cali ou de Corleone. Que reste-t-il alors de commun à des organisations dont la connaissance que l'on a d'elles souligne, en progressant, les différences ?

L'approche entrepreneuriale

Très sommairement résumée, l'analyse économique de la mafia relève de trois dimensions contradictoires.

Les premiers travaux (H. Hess¹², E. Hoshawn¹³), à dominante plutôt historique, puis brièvement certains des premiers travaux de Pino Arlacchi (1978) développaient l'idée suivante : la mafia représenterait des systèmes de sous-cultures répandus dans les sociétés périphériques résistant aux processus de modernisation. Il ne s'agirait plus de « crime organisé », mais plutôt de codes culturels de type honorifiques présents dans la communauté de façon diffuse. Le mafieux représenterait en quelque sorte la société locale mise en crise par les processus de changements sociaux induits par l'État et le marché. La mafia apparaît ainsi comme une « forme primitive de protestation sociale ».

12. H. Hess, *Mafia and Mafiosi : the Structure of Power*, Lexington Mass., Lexington books, 1973.

13. E. Hoshawn, *Les prémisses de la révolte dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 1966.

**Problèmes
d'Amérique
latine**

N° 16
juillet - sept. 1985

Colombie :
organisations
criminelles et drogue

29

En rupture avec cette analyse, les travaux plus récents de Pino Arlacchi¹⁴ recourent aux catégories de « fonction d'entrepreneur » et « d'entreprise » à la place des catégories plus étroitement sociologiques ou criminologiques. Cet auteur souligne : l'aspect d'innovation, en rupture avec le passé le plus récent, correspondant à l'entrée des maffiosi dans la compétition économique ; les éléments de rationalité et de calcul capitaliste présents dans le comportement économique de l'entrepreneur mafioso et dans sa pratique qui récupère sélectivement la culture et les valeurs traditionnelles ; l'irrationalité et l'agressivité de cette même mafia qui s'exprime dans les « esprits animaux » de l'accumulation de richesse.

Dans un premier temps, les travaux de Pino Arlacchi n'ont pas été contestés. Ils font désormais l'objet de certaines critiques. Diego Gambetta¹⁵ s'attaque à sa production dont il considère certains traits comme « gras et opaques »... La critique porte sur le fait que Pino Arlacchi traite de la même façon le « marché des biens légaux ou illégaux produits et distribués sous la protection de la mafia » et « le marché de la protection lui-même ». En quelque sorte, il conviendrait de distinguer, d'une part, le marché de l'héroïne et, de l'autre, le marché de la protection des trafiquants.

Au-delà de la casuistique, il faut reconnaître que le désir de traiter de la mafia comme d'une figure entrepreneuriale et d'appliquer à ses différentes configurations des concepts issus de l'économie industrielle requiert une définition préalable des biens en circulation et des marchés.

Résumée de façon sommaire, la question se pose ainsi : peut-on identifier de manière assez précise les marchandises et les marchés pour utiliser, de manière fructueuse, des catégories comme celles de monopoles ou d'oligopoles ? Tout l'intérêt d'une telle opération réside dans la possibilité éventuelle d'étendre au cas de la mafia des enseignements issus de l'analyse générale des monopoles. Autrement dit, les conclusions de l'économie industrielle sont-elles transposables au cas de la mafia, de manière suffisamment rigoureuse pour offrir un quelconque avantage prédictif ? Diego Gambetta est d'un avis contraire et critique le sommaire « habillage » économique dont fait souvent l'objet la mafia.

Le réductionnisme économique

Prolongeant sa critique de Pino Arlacchi, Diego Gambetta propose une approche économique alternative. Fortement imprégné du paradigme individualiste en sociologie, partisan d'une analyse prolongeant les travaux d'Alessandro Pizzorno, Jon Elster et Raymond Boudon¹⁶, cet auteur avance l'idée selon laquelle la mafia serait spécialisée dans la production de deux marchandises spécifiques : la « confiance » et la « protection ». Ainsi, ce qui serait mafieux, ce n'est pas de faire des affaires illicites mais plutôt d'être en mesure de protéger celles des autres, et soi-même, contre les menaces et les concurrents.

14. Pino Arlacchi, *Mafia et compagnies ou l'éthique mafiosa et l'esprit du capitalisme*, PUG, Grenoble, 1986.

15. Diego Gambetta, « Fragments of an Economic Theory of the Mafia », *Archives of European Sociology*, vol XXIX, 1988.

16. Cf. le recueil de textes publié sous la direction de Pierre Birnbaum et Jean Locca, *Sur l'individualisme*, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, Paris, 1986.

Ainsi replacé dans un cadre assez traditionnel (un bien, des offreurs et des demandeurs, un marché), Diego Gambetta développe une analyse traitant du risque comme d'un coût et de la protection comme d'une information. Sans entrer dans les détails des développements, assez proches de la micro-économie moderne en concurrence imparfaite, on peut s'interroger sur la pertinence de l'analyse.

Avec Paolo Pezzino¹⁷, on peut souligner que les études historiques indiquent une réalité plus complexe que celle décrite par Diego Gambetta :

- cet auteur traiterait d'un cas particulier, celui où la mafia aurait effectivement le monopole des médiations commerciales (production-distribution) et concentrerait ses activités dans la protection, plutôt que dans les trafics de biens illégaux ;
- les capitalistes de la mafia agiraient en fait sur plusieurs marchés et entre plusieurs marchés. Les bénéfices des entreprises criminelles seraient avant tout destinés à soutenir et agrandir un marché criminel géré souvent sous la forme d'un monopole ;
- cela serait donc moins la production-vente de la protection, ou l'extorsion contrôlée, que la gestion en propre d'activités illégales, ou légales, mais basée sur l'emploi de la violence, qui caractériserait les groupes de mafia.

Il semblerait donc bien aléatoire d'isoler, comme le propose Diego Gambetta, « deux » marchandises bien spécifiques dont le commerce constituerait l'activité de la mafia. Dès lors, comment faire entrer la mafia dans le cadre somme toute assez strict de l'analyse économique des marchés ? Certes, on peut résoudre le problème en ayant recours à la notion de « firmes multi-produits », présentes simultanément sur plusieurs marchés connectés. L'analyse y gagnerait en précision. Mais que de difficultés supplémentaires (subventions croisées, etc.) pour des résultats bien aléatoires ! Que gagne-t-on, alors, à habiller une organisation aussi complexe que la mafia des traits exclusifs de l'entreprise, si aucun des enseignements généraux concernant la firme ne peuvent être transposés à la mafia ? Formulé autrement, il est paradoxal qu'à l'heure où les théoriciens de l'organisation proposent de sortir l'entreprise de la « boîte noire » dans laquelle la micro-économie l'avait confinée, on juge pertinent de renvoyer dans cette même « boîte noire » un acteur social dont le caractère éminemment complexe saute aux yeux.

Ces difficultés expliquent que cette contribution préfère emprunter une piste assez modeste, qui consiste à différer l'analyse économique de la mafia, en général, au profit de l'étude des marchés d'un produit particulier : la drogue. Ce texte entend montrer que cette étude est riche d'enseignements sur les organisations qui sont à l'origine du trafic. Et en particulier la mafia !

**Problèmes
d'Amérique
latine**

N° 19
juillet - sept. 1995

Colombie :
organisations
criminelles et drogue

31

17. Paolo Pezzino, « La modernisation violente en Italie, perspective historique du crime organisé en Italie », *Déviations et Sociétés*, vol 15, n° 4, 1991 ; Umberto Santino, *La mafia sicilienne et les nouveaux marchés de la drogue en Europe*, OGD, colloque des 10 et 12 décembre 1992, Paris.

Étude des organisations criminelles organisées en réseaux

L'économie de la drogue traite celle-ci comme une marchandise et analyse les marchés qui assurent sa circulation. Elle couvre également l'analyse des réseaux qui en dominent le trafic. En ce sens, son programme de recherches comprend l'analyse des marchés, les effets macro-économiques mais aussi l'étude des acteurs de la criminalité organisée qui dirigent les marchés ainsi que les effets induits par l'extension des marchés illégaux et criminels : transformation dans la redistribution du revenu, apparition de nouvelles « élites », violence et criminalité.

Schématiquement, il s'agit de différer l'étude du rôle immédiatement politique ou sociétal des « mafias » afin de privilégier les mécanismes économiques qui rassemblent des acteurs investis dans une activité commune au sein d'un « réseau »¹⁸. Cette approche plus micro-économique entend compléter les enseignements de la science politique. L'analyse économique des organisations criminelles qui agissent sur les marchés de la drogue s'attache à restituer les processus d'accumulation de richesse, les stratégies de domination, les effets des réglementations et les formes de concurrence. En ce sens, elle ne diffère de l'économie industrielle classique qu'en ce qu'elle traite d'un marché illégal et ne décrit pas des comportements de firmes mais « d'organisations criminelles organisées en réseaux ».

Il semble que l'étude des « réseaux de drogue » constitue un cadre pertinent. L'idée consiste à identifier une marchandise : la drogue, dont la production-distribution est assurée par un « réseau ».

En parlant de « réseau » et non de mafia, est retenue une approche qui suit les relations marchandes que nouent les individus tout au long de la chaîne¹⁹ afin d'étayer l'analyse des groupes sociaux de trafiquants par la connaissance des relations marchandes qu'ils engagent. En suivant la filière qui va des paysans aux petits et gros trafiquants, en intégrant le blanchiment et les relations politiques, il paraît possible de cerner au plus près les différents effets économiques et sociaux du trafic de drogue.

Descriptif des « organisations criminelles de trafiquants de drogue organisées en réseaux »

A l'évidence, l'organisation des cartels régissant le trafic de cocaïne repose sur des principes sans rapport avec ceux caractérisant les firmes, en particulier en matière de centralité lors des prises de décision.

18. Ceci explique que ce texte n'utilise le terme mafia qu'à contre-cœur, comme un raccourci, et lui préfère, dans le domaine de la science politique, le terme d'organisation criminelle, plus neutre. Dans le strict champ de l'analyse économique on précise que ces organisations criminelles sont organisées en réseaux, ce qui affecte considérablement le fonctionnement des marchés.

19. En ce sens, ce texte rejoint la méthodologie des études de Nicholas Dorn, Nigel South, « Drug Market and Law Enforcement », *British Journal of Criminology*, vol 30, n° 2, 1990, et Roger Lewis, « Flexible Hierarchies and Dynamic Disorder – the trading and Distribution of Illicit heroin in Britain and Europe 1970-1990 », *Stange Gazette, Drugs Problems*, Oxford University Press, 1991.

L'achat des feuilles de coca par les trafiquants²⁰ semble régi par des rapports, particulièrement violents, de type féodal, qui prédominent généralement dans les campagnes. Les paysans sont fortement incités à cultiver la coca qui leur rapporte d'ailleurs plus que les cultures traditionnelles. Les différentes branches composant les cartels peuvent soit se répartir les zones de culture, soit procéder à des achats communs de feuilles, ou encore sous-traiter la transformation de la feuille en pâte base aux paysans, ou à d'autres trafiquants, voire importer la pâte base depuis d'autres pays. Bref, toutes les formules ont été recensées, ce qui bat en brèche l'idée d'une répartition fonctionnelle des étapes de la production entre les familles. Idée au demeurant peu réaliste quand on connaît les rentabilités très différenciées des différentes étapes de production. La phase dégageant les profits les plus importants consistant à exporter la cocaïne vers l'étranger, chacun essaye de s'approprier une part substantielle du marché.

En matière de destination, il ne semble pas non plus exister une répartition stable des territoires. L'irruption permanente de nouveaux acteurs (Péruviens, Équatoriens, Jamaïcains) rend impossible une répartition durable des parts de marché. De plus, l'identification précise, par les acteurs en concurrence, de leurs rivaux, n'est pas toujours chose facile. En fait, il semble que la concurrence joue au niveau de « caissons relativement étanches, plutôt que de manière pyramidale ». La concurrence s'exerce fortement au niveau horizontal des maillons de la chaîne, et faiblement dans le sens vertical.

Cette forme de concurrence s'explique par le faible degré de contrôle exercé par les chefs sur l'ensemble de la chaîne. Il est erroné de penser que les chefs des différentes familles contrôlent leur organisation depuis les zones de récolte en Bolivie jusqu'aux distributeurs de crack du Bronx, en passant par les laboratoires colombiens. Il est plus juste de parler de décentralisation verticale des responsabilités, assurant ainsi la juxtaposition d'une multitude de contrats, plus ou moins ponctuels, suivant un réseau d'allégeances fonctionnelles doublées de connivences régionales, familiales, ou simplement de liens de confiance.

Une multitude de maillons relativement autonomes conclut des marchés plus ou moins durables créés par les chefs du cartel qui financent certaines opérations et utilisent leur logistique pour accélérer l'activité des maillons. Ni organisation pyramidale centralisée, ni système de sous-traitants en concurrence, ni réseau de concessionnaires franchisés, il faut reconnaître que coexistent mille et une manières de produire et de distribuer de la cocaïne.

La rupture de contrat, la déstabilisation d'un concurrent à un niveau donné de la chaîne entraînent des conflits violents, parfois à l'initiative des responsables des familles. Souvent, ces derniers se contentent d'intervenir dans un conflit local pour faire pression sur les acteurs. Bien sûr, en échange d'une allégeance renforcée. Il convient d'évoquer une véritable décentralisation de la guerre des gangs liée au trafic de drogue, plutôt que de prêter toujours à quatre ou cinq acteurs la capacité de mettre en place et de contrôler une stratégie de domination. À l'exception des meurtres de personnages éminents de l'État, l'essentiel des crimes perpétrés par les trafiquants (entre eux ou à l'encontre de la population) ne donne lieu à aucune concertation. Très partiellement planifiée, la violence fait une irruption désordonnée.

**Problèmes
d'Amérique
latine**
N° 18
juillet - sept. 1995

Colombie :
organisations
criminelles et drogue

33

20. Alain Labrousse, Alain Delpiron, *Coca-Coke, La Découverte*, 1986.

Le fait même que tel ou tel cartel se dote d'une stratégie est discutable. Les Latino-Américains et les trafiquants des États-Unis se renvoient la paternité du crack ; la baisse des prix souvent évoquée reste difficilement vérifiable ; la stratégie d'expansion vers l'Europe demeure en pointillés. Il semble que la structure même des organisations trafiquantes rende improbable qu'elles puissent se doter d'une stratégie unifiée.

Le passage à la phase d'exportation constitue un moment de centralisation. L'essentiel de la cocaïne est probablement acheminé par l'organisation centrale de chaque réseau. L'approvisionnement est destiné soit à des éléments de la famille implantée aux États-Unis²¹, soit à des trafiquant locaux. Là aussi, coexistent des approvisionnements réguliers auprès d'un même fournisseur et des marchés ponctuels. Le paysage est perpétuellement bouleversé par les tentatives des grossistes locaux de se fournir directement en Amérique latine pour remonter la filière et diminuer les coûts et par les exportateurs désireux d'assurer eux-mêmes la distribution.

Il est ainsi erroné d'utiliser le concept de monopole pour décrire les relations entretenues par les réseaux colombiens avec les acheteurs basés aux États-Unis. Instabilité des arrivages, changements rapides d'interlocuteurs, tentatives permanentes à chaque échelon de remonter la filière d'approvisionnement et de développer des points de vente ; tout cela donne l'impression d'un réseau aux structures relativement informelles. Loin d'une intégration verticale assignant aux sous-traitants des tâches parfaitement spécifiées, le trafic de drogue s'apparente à un enchevêtrement de filières où chaque agent traite à la fois avec ses partenaires habituels et monte simultanément des opérations parallèles.

À défaut de centralisation de l'activité, peut-on utiliser ce terme pour décrire les négociations menées, en Colombie, par les chefs du cartel avec l'État ? La notion de centralisation suggère que les décisions sont prises après concertation avec les partenaires. Il semble que, sauf en de rares exceptions (lutte contre la guérilla, refus du traité d'extradition), les pourparlers entrepris par tel ou tel chef des cartels placent ses *alter ego* devant le fait accompli. Seuls quelques dirigeants de cartels sont en mesure d'établir un dialogue avec le sommet de l'État. Il convient donc plutôt d'évoquer le privilège qu'ont certains de disposer d'un canal de communication avec le pouvoir, que de parler d'une centralisation des décisions.

Il demeure important de souligner que les trafiquants colombiens, au contraire de la mafia sicilienne, utilisent un schéma d'organisation « portes ouvertes »²² qui permet au trafic de drogue de pénétrer profondément la société. Par exemple, la technique des envois groupés permet à des individus, a priori extérieurs au narcotraffic, d'y investir des sommes issues d'activités légales ou juste douteuses. Ainsi les trafiquants divisent le risque et peuvent également rémunérer les services de leurs amis politiques et susciter de nouvelles allégeances. Une partie de l'ascendant politique et social de la mafia s'explique aussi par sa capacité à créer des richesses et à en redistribuer une partie en ouvrant ses activités.

21. Ce point prête à discussion. Dans quelle mesure les « Colombiens » contrôlent-ils le marché américain ? Question essentielle lorsque l'on souhaite rapporter la part des profits qui revient aux réseaux colombiens à celle qu'accaparent les distributeurs américains.

22. Mario Arango, Jorge Child, *Coca-coca, historia, manejo político y mafia de la cocaína*, Dos Mundos, 1986.

En dernier lieu, il semble que les analyses du narcotrafic n'accordent pas assez d'importance à l'aspect le plus économique du fonctionnement des organisations criminelles organisées en réseaux, et se hâtent de passer à l'étude des aspects politiques et juridiques. Sur ce point, il convient de souligner l'impact sur la microsociété qui compose le réseau et, par osmose, sur la société entière, du mode de rémunération des agents.

Les réseaux de trafic engendrent quatre types de rémunération. Le premier est un revenu agricole classique, dans le cas où la feuille de coca est achetée aux paysans. Le second s'apparente à des honoraires classiques, bien que portant sur des activités illégales. Il s'agit des sommes versées aux pilotes des avions, aux petits passeurs, aux policiers et aux juges corrompus. Le troisième ressemble aux commissions sur les ventes. On retrouve alors la gamme des rétributions au pourcentage : essentiellement ceux des plus gros passeurs payés au prorata des quantités. Le quatrième est constitué par des profits directs réalisés par la vente de la drogue (base ou transformée ou diluée).

Quantitativement et dynamiquement, les troisième et quatrième types de rémunération sont les plus importants, les deux premiers permettant de rétribuer les activités connexes. Les chances de voir le montant global des rémunérations augmenter sont liées à l'accroissement de la quantité trafiquée. La drogue, véritable création de richesses, est dominée par une tendance à la croissance de l'offre. Il ne semble pas qu'une stratégie de production malthusienne soit rentable (peu mais cher), d'où un « effet d'offre » entraînant une croissance endogène de l'offre de drogue.

« Effet d'offre » et « imprévisibilité des réseaux »

Le réseau assure les relations fonctionnelles nécessaires à la communication entre les marchés situés à l'interface des maillons de la chaîne. Caractéristique déterminante : le fonctionnement de la filière ne suit pas un cheminement vertical unique où la hiérarchie des firmes renvoie à un découpage fonctionnel de l'activité productrice. Au contraire, nombre des éléments constituant le réseau s'élèvent ou descendent dans la filière, court-circuitant les intermédiaires et montant des opérations en direct.

Les agents constitutifs de l'économie de la drogue fonctionnent dans un cadre caractérisé par l'incertitude. Ils expérimentent des règles nouvelles, transformant ainsi l'organisation antérieure des marchés et en suscitant de nouvelles. L'environnement est peu transparent, l'illégalité des transactions et l'absence de filières stables engendrent une grande complexité et une certaine incertitude entraînant ainsi des comportements de rationalité limitée de la part des agents ²³.

Participant à ce qu'il est convenu d'appeler l'« économie du désordre », où le mouvement et la sclérose sont le produit de stratégies, rationnelles aux yeux des agents qui les mettent en œuvre, mais faites, en réalité, d'aléas, d'échanges d'informations douteuses, de comportements plus ou moins rationnels et opportunistes.

23. Jacques Lesourne, *Économie de l'ordre et du désordre*, Economica, Paris, 1991, 220 p.

Cette analyse est-elle porteuse d'un certain pouvoir interprétatif ? Deux enjeux constituent le cœur de cette discussion : celui d'une meilleure compréhension des mécanismes qui engendrent une croissance endogène de l'offre, et également la possibilité de dresser les contours d'un premier cadre conceptuel susceptible d'interpréter le caractère imprévisible des réactions des réseaux mafieux. L'organisation en réseaux souples renforce l'imperfection des marchés et conduit les agents à transformer l'information qu'ils y recueillent en une organisation nécessairement instable et éphémère.

Indépendamment des variations observées des structures organisationnelles, deux particularités semblent exister : l'existence d'un « effet d'offre » entraînant une croissance endogène de celle-ci et « l'imprévisibilité de la réaction des réseaux ».

Aux explications traditionnelles qui soulignent que l'offre de drogue n'a aucune raison de se tarir tant que les marchés potentiels seront importants, il convient d'ajouter l'observation selon laquelle l'organisation en réseaux mesure son efficacité non pas à l'efficacité de chaque agent dans l'accomplissement de tâches parcellisées, mais par la capacité de tous de créer de nouveaux marchés, indépendamment de la position occupée dans la filière, d'où un « effet d'offre ». Il est sensé²⁴, pour cette raison, de pronostiquer le développement d'un très important marché de consommation de cocaïne sur les lieux mêmes de la production. Le caractère original de cette proposition réside dans le fait que de nombreux observateurs ont évoqué une stratégie concertée de conquête de l'Europe et du Japon, dont il a déjà été mentionné le peu de fondement qu'il fallait y accorder. Non pas qu'il soit exclu que la cocaïne envahisse ces régions, mais que ceci soit le résultat d'une décision analogue à celle prise par les grandes multinationales. En revanche, le développement de la consommation de cocaïne dans les pays producteurs n'a guère attiré l'attention. Sans y voir une stratégie, il faut méditer sur les exemples de l'Inde, du Pakistan et de la Thaïlande, pays producteurs d'héroïne où les consommateurs forment maintenant les plus gros contingents de la population mondiale concernée. Le Brésil semble particulièrement prédisposé à suivre ce modèle, pour ce qui concerne la cocaïne et ses dérivés fumables.

L'imprévisibilité de la réaction des « réseaux de drogue » peut également trouver un éclairage complémentaire dans l'analyse économique. Les thèses prêtant au « cartel de Medellín » un caractère omniscient et la capacité de mener un calcul économique rationnel ont souvent été critiquées²⁵. Il paraît cependant nécessaire de minimiser le degré de centralisation prêtée aux réseaux de drogue. L'analyse de l'organisation économique des réseaux conforte ce point de vue et explique en partie l'imprévisibilité constatée des réactions des réseaux aux pressions extérieures.

Plus encore que dans le cas des firmes classiques, les actions des réseaux mafieux organisant l'économie de la drogue ne peuvent être interprétées à l'image de comportements individuels jugés rationnels. L'opacité qui caractérise le fonctionnement des marchés, l'incertitude et l'information tronquée conduisent les agents à mettre en œuvre des solutions organisationnelles contestables ou même des stratégies contre-

24. Pronostic formulé en octobre 1992 et qui tend à se vérifier.

25. Jean Coussy, *Analyse et interrogations sur l'économie de la drogue*, même, Association Descartes, mai 1991.

productives²⁶. Les comportements de rationalité limitée qui agitent les agents concernés trouvent leur source dans cette configuration très spécifique du marché.

La violence liée au trafic de drogue

Le narcotrafic a engendré des formes spécifiques de violence. Celles-ci se répartissent sur un axe imaginaire reliant deux pôles : la « violence interne » directement liée au fonctionnement du marché, et la « violence induite » sur la société par la croissance du narcotrafic.

Il s'agit de préciser comment l'illégalité des marchés engendre non seulement des formes de marchés spécifiques et une distorsion entre les prix et coûts mais également des formes spécifiques de violence. L'absence de règles formelles de droit régissant les rapports entre les acteurs du marché, le risque de voir les bénéfices saisis par la police et le risque d'emprisonnement entraînent la violence. Rodrigo Uprimny²⁷ propose de distinguer cinq sortes de violence :

- tout d'abord, la violence liée au fonctionnement du marché. L'État détient le monopole de la violence et organise le respect de la légalité. Cette gestion s'accompagne généralement d'une séparation entre la société et l'État qui permet à ce dernier de réguler les conflits privés. Alors que, généralement, l'État intervient pour réglementer des marchés existants, dans le cas de la drogue, il crée le marché en interdisant la consommation. La prohibition absolue condamne l'État à renoncer à tout rôle médiateur dans les conflits affectant le commerce de la drogue. Dans ce vide, les différents groupes d'acteurs entendent faire régner une certaine règle du jeu, d'où le recours à la violence.

L'illégalité du marché de la drogue dissocie deux fonctions classiques du marché : assurer la circulation des marchandises et faire circuler l'information sur la compatibilité entre les projets des acteurs et l'état du marché. Dans le cas de la drogue, si la marchandise circule, l'information est d'autant plus tronquée que le marché est segmenté. De plus, la faible centralisation des réseaux de drogue, l'imprécision de la chaîne de commandement (cf. *supra*) favorisent un déclenchement rapide des hostilités, sans réelle concertation. L'enseignement selon lequel, dans une situation oligopolistique, les acteurs trouveraient un bénéfice commun à coopérer, et un bénéfice individuel à trahir leur accord, souligne le caractère instable des partages de territoires auxquels se livrent les réseaux :

- en second lieu, la violence destinée à protéger le trafic, aussi dirigée contre les fonctionnaires de l'État, et également contre les journalistes et certains

26. L'assassinat de Lara Bonilla, ministre de la Justice colombien, fut-il véritablement un succès pour les narcotrafiquants, ou même leur œuvre ?

27. Rodrigo Uprimny, *Narcotráfico, regimen político, violencias y derechos humanos en Colombia*, Commission nationale des juristes, Bogotá, mars 1992. Cet auteur s'inscrit dans une lignée de textes assez similaires, en particulier : Caro Krauthausen, Luis Fernando Sarmiento, *Cocaïne and co, un mercado ilegal dentro*, Tercer Mundo, Bogotá, 1992. A noter également la grande convergence entre le texte de R. Uprimny et les propositions de cette étude. A propos d'une question qui fut l'objet de nombreux débats, R. Uprimny souligne que « l'image d'organisations criminelles structurées de manière rigide, avec des règles du jeu stables et des autorités bien établies, relève plus du mythe populaire que de la réalité de ces organisations ». Il faut savoir qu'Uprimny ne formule pas cette remarque seulement à propos de la mafia colombienne mais, surtout, de la mafia italienne dont il conteste largement la centralité des organisations qui la composent !

**Problèmes
d'Amérique
latine**

N° 18
juillet - sept. 1995

Colombie :
organisations
criminelles et drogue

37

politiques. Il s'agit pour les trafiquants de protéger leurs activités en dissuadant l'État d'accroître son contrôle. L'intelligence des choix stratégiques est vitale. Les options très contrastées retenues respectivement par les cartels de Cali et de Medellín soulignent deux orientations possibles engendrant des types d'alliances très différents : corruption active et visibilité minimum pour les gens de Cali ou tentative de prendre pied parmi les élites traditionnelles pour ceux de Medellín ;

– ensuite, la violence politique qui illustre le dilemme dans lequel se trouve un pays comme la Colombie qui, d'une part, engrange les bénéfices du trafic de drogue et, de l'autre, est incapable d'assurer aux « élites » qui le contrôlent une participation à la direction du pays. En l'absence d'une telle intégration, les trafiquants recourent à la violence pour être reconnus, inciter l'État au dialogue, forcer les compromis, mais également, au niveau local, afin d'assurer leur emprise sur certaines fractions du territoire²⁸. Ce développement de régions contrôlées par les trafiquants (jusqu'à la mort de Rodrigo Gacha en 1992) a considérablement accentué les alliances avec les éleveurs, l'armée et la police locale accélérant le narco-paramilitarisme. Dans d'autres régions, les alliances avec la guérilla ont conduit les trafiquants à s'impliquer (assez indirectement) dans une autre forme de violence politique ;

– la violence des trafiquants s'exerce aussi à travers leurs occupations secondaires, en particulier en tant que propriétaires terriens ou éleveurs. Sont de nouveau importants les effets du marché illégal sur la société. En reconvertissant une part importante de leurs bénéfices en terres agricoles, les trafiquants entendent garantir l'existence de zones de non-droit dévolues à leurs activités, protégées par leurs titres de propriété et leurs milices. Particulièrement vive depuis 1984, cette stratégie apparaît comme une « contre-réforme agraire » dont le premier effet est de relancer la « sale guerre » dans les campagnes ;

– enfin, la violence s'exerce depuis l'État à l'encontre d'une activité déclarée illégale. On a largement souligné combien l'interdiction crée précisément les conditions du trafic, comment la répression dynamise l'économie de la drogue. Cette question affecte également les pays producteurs et consommateurs, et fait l'objet de larges développements sur le cas des États-Unis. Concernant la violence en Colombie même, chacun mesure combien la répression du trafic fait peser une charge extrêmement lourde (et parfois fructueuse) sur les épaules de l'appareil d'État. Rien ne prédisposait a priori ce dernier à engager les réformes nécessaires à la démocratisation de ses fonctions répressives ; la guerre à la drogue ne peut que renforcer les désastreuses méthodes utilisées.

La Colombie se situe au troisième rang des pays les plus violents du monde. Avec 28 000 tués en 1990, le taux d'homicides de 70 pour 100 000 place ce pays loin devant des pays comme la France (5 pour 100 000), les États-Unis (11 pour 100 000) ou un pays voisin comme l'Équateur (10 pour 100 000). Cette violence fait l'objet de nombreuses contributions auxquelles les limites de cette étude, essentiellement économique, incitent à se reporter.

28. Bloqué dans sa stratégie d'incorporation à la bourgeoisie locale, le cartel de Medellín a développé une stratégie de contrôle direct du territoire établissant un corridor entre la côte d'Urrabá, à travers les vallées du Siru et de San Jorge, le bas Cauca, le Magdalena medio, le nord du Cauca, l'ouest de Boyacá, et le pied des Andes.

Ces quelques réflexions constituent une première investigation économique dans le champ de l'analyse du trafic de drogue et de l'activité des organisations criminelles. Il s'agit, pour l'essentiel, de baliser le domaine d'investigation afin de faciliter la mise en œuvre d'un véritable programme de recherche en science économique qui évite les écueils que ce texte a voulu souligner.

Janvier 1995

**Problèmes
d'Amérique
latine**
N° 18
juillet - sept. 1995

Colombie :
organisations
criminelles et drogue

39